Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 26 Décembre 1906 — No. 7

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne ....12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 62, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Petit Noel

Le petit à face minée,
Dont l'œil est comme un pâle ciel,
S'approche de la cheminée,
Tout tremblant, le soir de Noël.

Pourtant la misère et la fièvre
N'ont pas diminué l'air fin
Et spirituel de sa lèvre.
Il est très maigre et bleu de faim.

Depuis si longtemps qu'il l'a mise,
Traînant les lambeaux décousus
De sa malheureuse chemise
—Oh ! dit-il, bon petit Jésus :

Toi, sur qui la lumière joue
Et qui souris dans ton berceau.
Je marche pieds nus dans la boue
Et dans la fange du ruisseau !

O petit Jésus adorable
Que pareut de riches colliers,
Si tu peux m'être secourable
Donne-moi d'abord des souliers.

Des souliers trop neufs pour se taire,
Des souliers qui tassent : Coin! Coin!
Et mènent tant de bruit par terre
Qu'on m'entende venir de loin

Puis, comme toi seul est le Maître,
Afin de m'aiguiser les dents,
Bon Jésus, tu pourras peut-être
Mettre un peu de bonbon dedans.

T. H. DE BANVILLE

Un reveillon pendant la guerre

—A la santé du capitaine !

—A la vôtre ! A la 8e du 6 ! répondit l'officier.

Les bras se tendirent ; les quarts se choquèrent avec un cliquetis de sonnettes fêlées...

Sur le sol de terre battue, dans une méchante cabane semblable à celle où les cantonniers serrent leurs outils, nous étions une demi-donzaine, assis en rond, les pieds tournés vers le centre du cercle, comme des enfants jouant au furet.

Ce centre, c'était la place de la table absente. Quatre murs blanchis à la chaux ; un léger toit de tuiles, sans plafond ; à l'un des angles, une cheminée primitive composée d'une pierre plate au-dessous d'un trou béant. Voilà le logement peu comfortable occupé au plateau d'Avron par les sous-officiers de la 8e compagnie du 6e bataillon des mobiles de la Seine.

Jamais meilleure occasion ne se trouva d'appliquer la plaisanterie du rapport légendaire attribué à un vieux sergent "A la porte, il n'y a pas de porte." Nous avions clos de notre mieux l'ouverture au moyen d'une toile de tente qui ne rappelait que très vaguement les portières de Flandre ou des Gobelins.

Nos fusils et nos sacs accrochés à la muraille étaient tout l'ameublement.

Et dire que notre position (ô ironie des choses !) dominait un village nommé Beauséjour !

Quelque austère et misérable que fût l'aspect du lieu, on y festoyait ferme, la nuit du 24 au 25 décembre 1870. A la place de la table absente le couvert avait été dressé par terre, et les gamelles, les bidons, les quarts, les fourchettes de fer formaient une couronne incohérante et pittoresque autour de la pièce de résistance : un rôti, à la mine appétissante, au fumet réjouissant...

Tout le monde mangeait, buvait, parlait à la fois, ainsi qu'il arrive à des gens ayant pâti et surexcités par une aubaine de bonne chère.

Il aurait fallu un Rembrandt ou un Ribot, pour peindre cet étrange tableau : des hommes accroupis dans leurs longues capotes, le buste enveloppé de couvertures brunes, la tête emmitoufflée de cache-nez et de passe-montagne, ayant l'air moins de soldats que de brigands ou de contre-bandiers ; quelques tisons rougissant l'âtre ; deux bougies fumeuses plantées dans la virole de sabres-baionnettes fichés en terre et dont la lumière vacillante plaquait ses reflets sur les armes et sur la vaisselle de métal.

Le festin nocturne s'annonçait bien ; les conversations allaient bon train, sans attendre le dessert problématique, lorsque soudain la portière improvisée se souleva, laissant rentrer une bouffée d'air glacé.

Au même instant une grosse voix résonna comme un cuivre : "Tiens on s'amuse ici !"

La conversation s'arrêta net. Aussitôt, nous fûmes debout, nous efforçant de prendre l'attitude militaire, prescrite par la théorie en présence des supérieurs

—Rompez ! commanda la grosse voix.

Et le capitaine entra.

Il entra, frappant des pieds sur le seuil ; secouant la neige qui poudrait la pèlerine de son manteau et formait sous ses bottes de chasse une croûte de glace.

—Brrr !... chien de temps ! Il gèle à plus de quinze degrés, cette nuit.

—Approchez-vous du feu mon capitaine, dit le sergent-major Lestrange, en jetant sur la braise des débris de clôture, bois sec d'où jaillit une flamme claire, avec des crépitements de fusillade.

L'officier, le dos tourné présenta successivement ses épaisses semelles au foyer, puis, nous faisant face, par un brusque demi-tour :—Ah ça ! mes gaillards, en l'honneur de quel saint ce plantureux souper ?

—En l'honneur de Noël, mon capitaine.

—Noël !... Tiens !... Je n'y pensais pas...

J'entends encore l'accent mélancolique dont il prononça cette phrase d'apparence banale. Je le vois encore debout, adossé au mur les bras croisés.

C'était un homme de trente à trente-deux ans, de haute taille, de large carrure. Fils de paysans lorrains, il avait fait un congé au 3e zouaves, et, libéré du service actif, il avait, avant la guerre, obtenu le grade d'officier dans la garde mobile. Le visage de cet hercule, qui, bien qu'ayant quitté le village depuis longtemps, conservait en toute sa personne quelque chose de rustique, était presque un visage d'enfant, avec des joues rosées et des yeux d'une grande douceur, bleus comme les pervenches des forêts vosgiennes. Pourtant, une physionnomie très martiale, surtout à cause de sa longue moustache blonde, en ce moment blanche et raidie par le givre.

—Noël ! murmura-t-il de nouveau ; non, je n'y pensais pas. On ne sait plus comment on vit... Du diable si je m'attendais, en faisant ma ronde, à surprendre, un réveillon par ce fichu froid, à une demi portée de canon des lignes prussiennes. Oh ! ces Parisiens !...

Lestrange s'enhardit :

—Si le cœur vous en dit, mon capitaine ?...

Il eut un bon sourire :

—Hé, oui, parbleu ! mais vous allez d'abord m'avouer où vous avez "chapardé" ce superbe rosbif

—Nous ne l'avons pas chapardé. Vous savez ce cheval d'artillerie qui a eu la jambe emportée avant-hier... Pauvre bête !...

—Compris. Nous n'avons pas de pareils morceaux à la popote des officiers.

C'est un "extra" peu ordinaire, répondit Lestrange. Nous vous offrirons en outre un gâteau de riz et un punch au cognac superieur, marque du gouvernement.

Cette grosse plaisanterie acheva de mettre le capitaine en belle humeur.

—Ma foi ! s'écria-t-il. J'aime encore mieux ça que notre déjeuner de l'autre jour, dans le cimetière de Neuilly-sur-Marne. Fichu restaurant ! C'est miracle, si les pruneaux que les Prussiens nous ont servis au dessert ne nous ont pas fait passer le goût du pain...

Notre réveillon fut très gai.

—Voyez-vous, mes enfants, répétait le capitaine, en prêchant d'exemple, la gaieté donne du cœur au soldat, comme la soupe lui donne des forces.

Deux jours après, le 27 décembre, à huit heures du matin, au moment où nous revenions d'une reconnaissance poussée jusqu'à Gagny, l'artillerie allemande composée de soixante-seize pièces de gros calibre, ouvrait le feu contre nos positions. Pleuvant à la fois des hauteurs du Raincy, de Gournay, de Noisy-le-Grand, les obus du prince royal de Saxe balayaient le plateau dénudé. Déjà nous avions rompu les rangs et le capitaine entrait dans la maisonnette du commandant pour faire son rapport : "Rien de nouveau." Au bruit de la canonnade, il sortit immédia-

A suivre sur la 3me page

Le Manitoba.

MERCREDI, 26 DÉCEMBRE 1906

1907

Le "Manitoba" souhaite à tous ses lecteurs une bonne et heureuse année.

L'Arbre de Noel

Muse de la famille et des vertus antiques,
Toi, qui te plais encore aux fêtes du Seigneur,
Allons unir les chants de la lyre et du cœur !
Viens, et passons tous deux, au pays des légendes
Prenons le bâton du vieux pèlerin,
A l'arbre de Noël viens porter nos guirlandes
Muses, quittons la Sein et traversons le Rhin.

Certes, c'est un beau jour pour la vieille Allemagne !
Allez dans les cités, allez dans la campagne.
A travers les vitraux par le givre émaillés
Que verrez-vous ce soir ?—l'arbre de la famille,
Partout l'arbre enchanté !... la salle qui fourmille
De blondes têtes d'ange aux yeux émerveillés !...
Jésus, petits enfants, vous convie à sa fête;
Il commence par vous sa céleste conquête !
A vous son doux sourire ! à vous chers invités,
Ces livres merveilleux, resplendissant d'images,
A vous, ces riens charmants par les cœurs inventés.

Approchez, et, pareils aux oiseaux dans les treilles
Dépouillez les rameaux de toutes ces merveilles ;
Les mains n'ont qu'à saisir et les yeux n'ont qu'à voir !...
Cueillez, enfants, cueillez à cet arbre de vie,
Et les fruits et les fleurs qui flattent votre envie,
Seul l'arbre de Noël ne trompe aucun espoir !...
C'est l'arbre lumineux ; c'est la plante divine
Qui, dans la crèche même, un jour a pris racine ;
C'est l'arbre du salut ! car depuis ce grand jour
Où Bethléem reçut sa semence féconde,
Que portent ses rameaux qui couvriront le monde ?...
Trois fruits divins : la Foie !... l'Espérance !... et l'Amour !...

Sur l'Arbre de Noël brille toujours l'étoile
Qui de la nuit des Temps perçant le sombre voile,
Vint eclairer l'humanité !
Enfants, comme autrefois les bergers et les anges,
Entourez donc Celui qui sourit dans ses langes
Aux cœurs de bonne volonté.

LA FETE DE NOEL

Elle a été bien belle à Saint-Boniface.

La messe de minuit a été une superbe cérémonie. Mgr l'Archevêque y pontifiait.

Le chœur de la cathédrale s'est comporté de façon absolument brillante.

Le sermon prononcé par Mgr l'Archevêque, à la grand'messe du jour, a été impressionnant par son éloquence remplie d'onction et par sa haute valeur littéraire.

La Crèche, simulant le rocher aux pointes blanchies de givre, l'Enfant Jésus, Marie et Joseph, ont attiré beaucoup de fidèles à l'autel de la Sainte-Vierge. Toute la cathédrale est décorée à profusion.

Dans Assiniboia



M. AIMÉ BÉNARD
Candidat conservateur dans Assiniboia.

Une convention conservatrice représentant toutes les parties du comté d'Assiniboia, s'est réunie mercredi dernier à Saint-François-Xavier pour faire le choix d'un candidat. M. Aimé Bénard, de Winnipeg, a été invité de porter le drapeau du gouvernement Roblin; et il a accepté l'offre que lui faisait la convention par un vote unanime.

M. Bénard jouit d'une grande popularité dans ce comté, auquel il s'est identifié depuis plusieurs années ; son habileté reconnue dans les affaires et son énergie en font un candidat dont l'élection est très désirable.

Doué d'activité, M. Bénard ne manquera pas, nous le savons, de se mettre sans retard, en état de résister aux assauts du parti libéral. M. Joseph Préfontaine, le député libéral actuel, aura devant lui un rude adversaire ; il n'est pas difficile de prévoir le triomphe de M. Bénard. Ajoutons que le candidat conservateur a prononcé à la convention de Saint François-Xavier un discours-programme qui lui fait honneur en tous points.

Environ 200 personnes étaient présentes à la convention qui qui a choisi M. Bénard.

C'est à cette nombreuse réunion que le nouveau candidat conservateur a parlé.

Il débuta en remerciant le comté de lui conférer cet honneur ; l'unanimité qui avait régné au sein de la convention lui était particulièrement agréable, et il la regardait comme une augure de victoire. Cependant, dit-il, il faut travailler ; je vous promets de travailler ferme et je compte que tous vous ferez de même. Il faut une cohésion parfaite dans les rangs.

Je suis, a déclaré le candidat, un partisan du gouvernement Roblin, et je le serai aussi longtemps que le gouvernement administrera sagement la chose publique, comme il l'a fait dans le passé.

Parlant de la question du téléphone municipal, le candidat conservateur prit à partie M. Brown, le leader libéral.

En sa qualité de maire de du Portage-la-Prairie, M. Brown assistait naguère à une réunion, à Brandon, des maires de la province ; là il proposa lui-même une résolution suggérant l'adoption du téléphone municipal; puis, quand il vit le gouvernement Roblin aider les municipalités en leur offrant de raccorder leur système local avec de grandes lignes publiques, M. Brown se tint coi. Au lieu d'aider le gouvernement à faire passer ce qu'il avait lui-même approuvé antérieurement, il fit le mort. Mais quand la ville de Winnipeg se fut déclarée emphatiquement pour le téléphone public, M. Brown sortit de son chétif silence; et, à Neepawa, il demandait, vendredi dernier, à tous les bons libéraux de la province de voter *oui*, sur cette question. Ceci montre que M. Brown n'a pas de politique à lui sur cette question et qu'il était prêt à dire *oui* ou *non*, pourvu qu'il se trouvât avec la majorité. M. Brown ne cherche pas à donner un programme au peuple, et il reniera ses opinions aussi souvent que la chose lui semblera nécessaire pour arriver au pouvoir ; pour M. Brown, il n'y a qu'une chose bonne et utile en politique : l'accession aux banquettes ministérielles. Ce jeu de girouette convient moins qu'à tout autre à un chef de parti. M. Roblin a autrement de stabilité de caractère. Une fois donnée, sa parole est sacrée. M. Brown est dans l'arène depuis peu; pourtant, il a trouvé moyen de faire faux-bond à ses engagements, dans le comté d'Assiniboia même. Lors des dernières élections fédérales, M. Brown écrivit une lettre à M J. O. Smith, un cultivateur influent du district, pour lui dire que le gouvernement fédéral couperait à trois points differents les côtes de la rivière Assiniboine à St.-François-Xavier pour redresser la rivière et prévenir ainsi l'inondation du district. Cette promesse, dit M. Bénard, est encore lettre morte.

En terminant, M. Bénard donna sa parole que s'il était élu, les électeurs auraient en lui un député entièrement et exclusivement dévoué à leurs intérêts et aux intérêts de la province. Il remercia de nouveau la convention et demanda à ses amis de montrer autant d'enthousiasme dans la bataille qu'ils en avaient montré au sein de la convention.

M. Georges Caron, l'ancien candidat conservateur, parla ensuite. Il félicita la convention sur le choix qu'elle avait fait, puis, il félicita le gouvernement Roblin d'avoir taxé les grandes corporations. Cette taxe soulagera d'un fardeau énorme les cultivateurs et les contribuables aux taxes du pays.

D'autres discours furent aussi prononcés par M. Joseph McMillan, D. Carrière et, *the last, but not the least*, l'organisateur Hastings.

Bref, cette convention a fait de la bonne besogne. M. Bénard va battre M. Joseph Préfontaine dans Assiniboia.

Le *Free Press* crie fort contre cette candidature ; c'est un bon signe: elle lui fait peur. Et le mal suivra la peur.

Notes Politiques

Nous lisons dans le *Journal* de Waterloo du 6 décembre courant :

Journalisme : C'est avec beaucoup de plaisir que nous offrons nos plus sincères félicitations au *Manitoba* qui vient d'entrer dans sa 36ème année d'existence. Ce confrère, le vaillant organe de la population de langue française dans l'Ouest, a déjà atteint un bel âge pour être publié dans une région relativement nouvelle. Puisse-t-il vivre longtemps, et puisse aussi la belle lutte qu'il fait en faveur des droits de la minorité, foulés aux pieds par un pouvoir qui se laisse guider par les fanstiques, avoir enfin un résultat favorable.

***

La *Nation* nous annonce comme suit la fondation, à Montréal, d'un organe du parti conservateur :

Un organe du parti conservateur sera publié, à Montréal, la semaine prochaine. Le premier numéro aura 12 pages et sera tiré à 15,000 exemplaires qui seront distribués dans le district politique de Montréal spécialement, et dans toute la province.

M. Arthur Sauvé vient de faire l'acquisition d'une imprimerie considérable et sera l'Editeur-propriétaire de cet organe conservateur.

Le *Pays*, tel sera le titre du "nouveau journal."

Nous applaudirons assurément à la naissance d'une feuille comme celle que notre confrère nous annonce, surtout s'il sait se tenir au niveau de la mission d'un tel organe. Nous faisons, toutefois, une réserve au sujet du titre. *Le Pays*, ce n'est point le nom que nous lui donnerions, nous préfererions qu'il s'appelât le *Constitutionnel*, ou quelque chose d'équivalent, et qu'il s'en tint au rôle éminemment conservateur qu'un tel titre signifierait.

***

Demain, à Saint-Pierre-Jolys, convention politique, pour faire le choix d'un candidat conservateur dans Carillon.

***

La majorité des municipalités s'étant prononcé en faveur du téléphone public, le gouvernement Roblin va commencer sans retard la construction des lignes de Winnipeg, Brandon et Portage-la-Prairie.

***

Le Parlement canadien est en vacance. Le Sénat se réunira le 17 janvier ; les Communes, le 7.

***

L'hon. M. Scott, le premier-ministre de la Saskatchewan, souffre actuellement d'une pneumonie assez sérieuse.

Noel en Alsace

Parmi toutes les coutumes populaires de l'Alsace il n'en est guère de plus pittoresques ni de plus attrayantes que celles qui concernent les fêtes de Noël. La famille, au grand complet, se réunit la veille au soir dans la grande salle de la demeure paternelle. La grande table est mise pour le souper qui doit réunir jeunes et vieux devant l'arbre de Noël dressé dans l'un des angles de la pièce. Après la distribution des jouets aux enfants a lieu la bénédiction de la bûche. La ménagère vient de chercher au bûcher la plus belle pièce de chêne et vient de l'apporter devant l'âtre du grand poêle de fonte ornée de feuilles de houx. La fillette tient la lampe de pétrole pendant que son frère présente le vase d'eau bénite dans lequel trempe le rameau de buis ou de houx. Tout autour se groupent les membres de la famille et quelques voisins amis, parmi lesquels, dans un coin de pénombre, s'aperçoivent les jeunes fiancés, plutôt indifférent à la scène. Leur causerie intime n'est pas sans provoquer quelques regards indiscrets et narquois de la part de futurs cousins ou beaux-frères. Mais l'aïeul s'est levé de son fauteuil centenaire, il tient à la main la main la cruche de vieux vin des coteaux et un verre dans lequel il verse quelque goutte de précieux nectar.

Au nom du Père et du Fils il arrose légèrement la bûche que présente la maman, puis retirant la branche de houx de l'eau bénite, en asperge, toujours au nom de la Sainte-Trinité, la bûche de Noël qui est immédiatement introduite dans le poêle ronflant. Les assistants répètent ensuite en chœur le *Pater* et l'*Ave*, puis, en attendant les premiers tintements de cloche de la messe de minuit, devisent joyeusement des travaux futurs de la vigne ou des moissons. Pendant ce temps la ménagère, accompagnée de son aîné ou de son jeune gars le plus âgé présent, s'en va donner à manger aux bêtes de l'étable, en mémoire du petit Jésus que réchauffèrent jadis le bœuf et l'âne. A ce propos vous entendrez toujours là-bas raconter au dire des bonnes femmes, que jamais à ce moment entrant à l'étable, elles ne voient les bêtes couchées. car à l'heure juste de minuit de Noël les animaux sont doués du don de la parole et qu'ils n'ont gardent de s'en servir. On raconte même enfin à ce sujet qu'un homme, un malin voulant un jour s'assurer du fait et assister à cette extraordinaire conversation, se cacha sous le mangeoire pour écouter et qu'il fut retiré mort le lendemain matin. (Avis aux indiscrets !)

Dans certains villages où subsistent encore les superstitions et les croyances, les membres de la famille, en attendant l'heure du départ pour la messe de minuit, s'en vont au jardin entourer les arbres fruitiers d'un lien de paille, grâce auquel il porteront de nombreux fruits et ne seront jamais arrachés par le vent.

Après cette expédition, les enfants vont au grenier chercher douze oignons et les rapportent dans la salle où ils sont préparés immédiatement dans le but de connaitre le temps qu'il fera dans le courant de l'année. A cette intention, on fait un trou dans chacun de ces tubercules dans lequel on met un peu de sel et on les range en ordre ; ce sont les douze mois de l'année. Au moment où sonne minuit on les examine attentivement. Ceux dans lesquels le sel aura fondu correspondant aux mois humides, la où le sel sera resté intact correspondront les mois secs. Ce baromètre prophètique est des plus simples, mais n'est pas garanti par la science !...

Mais la cloche sonne, il est temps de partir. Au retour de la messe, l'oie rôtie réunira dans un joyeux réveillon les mêmes convives où de joyeuses santés seront portées aux absents comme aux présents.

P. KAUFFMANM.

MENUS PROPOS

Napoléon Ier. guerroyant en Allemagne, fit prier le supérieur d'un monastère de fournir à ses soldats une certaine quantité de vivres. Le supérieur rassembla son chapitre et on résolut de ne pas accéder à la demande de l'empereur des Français. On lui adressa une lettre de refus rédigée en latin. Napoléon, ne comprennant pas la lettre, la passa, assez de mauvaise humeur, à son secrétaire, lequel déchiffra tant bien que mal que le convent refusait d'envoyer les vivres demandés. Comment, dit l'empereur, non-seulement on me désobéit, mais encore, on m'écrit en latin ; et il fit parvenir au monastère la lettre suivante :

"Friponibus de moinibus, si vous ne m'envoyibus instantibus, je mettrai le feu à votre conventibus, et je vous ferai pendibus toutibus."

Les moines envoyèrent les vivres ! (*On ne garantit pas l'authenticité !*)

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Maisons à louer, s'adresser à M. C. Marcoux ou à M. A. Gauvin.

Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

— VIN DE QUALITE, chez J. B. Leclerc, 21-23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

— TABAC VALIQUETTE, en vente au No 21-23, rue Dumoulin, St-Boniface. J. B. Leclerc.

—La ville d'Edmonton est lancée dans la voie du progrès. On construira en 1907 pour environ $5000.000.

— Grand assortiment *de Pipes, Sacs à tabac, Porte cigarettes* et plusieurs morceaux de choix pour les fêtes chez J. B. Leclerc

—M. et madame Jos. Gagnier sont partis la semaine dernière pour un voyage dans les Etats-Unis et la Province de Québec.

—Mde Renaud demande de l'emploi, comme garde malade, dans les familles françaises. S'adresser au No. 47 Rue Dagmar, Winnipeg

—M. J. B. Leclerc, marchand de liqueurs, a envoyé aux employes du *Manitoba* de bons cigares comme cadeaux de Noël Merci pour ce gracieux envoi.

—Perdue: Près de l'Ecole Normale, une bourse contenant quelques piastres, un billet de retour pour Saint-Claude, etc Prière de la rapporter à nos bureaux.

—C'est la semaine des étrennes. Nos magasins sont remplis de visiteurs et de visiteuses; les marchands, qui font des affaires d'or, ont tous la figure éclairée d'un sourire satisfait!

—M. Eugène Richard, du Fashion Craft, est parti la semaine dernière pour Montréal, où il résidera à l'avenir. M. Richard assumera de nouvelles et importantes fonctions au service de la même maison.

—Il parait qu'il y a eu des "télégraphes", lors des dernières élections municipales de Winnipeg. Des procédures seront prises contre l'élection de plusieurs échevins et de certains membres du "Board of Control."

—Il y a beaucoup de "burglars" dans le moment à Winnipeg Ayons l'œil sur ces rôdeurs de nuit; Saint-Boniface est proche de Winnipeg; et c'est le temps plus que jamais où ces *messieurs* peuvent tenter d'opérer.

—Il est question d'augmenter le salaire des instituteurs et des institutrices dans la province. Il en a été sérieusement question à une réunion pédagogique à l'Ecole Normale de Winnipeg vendredi dernier. Le gouvernement ne serait pas opposé au projet.

—Messieurs, à partir du 1er janvier, je ne ferai plus de crédit Voici la liste des prix: A la station, $1.00, et retour $1.50; pour mariage, de $3.00 à $5.00; pour baptême, $2 00; pour enterrement, $3.00—E. N. BOURGOIN, 459, rue St.-Joseph. Téléphone 4734.

—Une assemblée de citoyens a eu lieu, samedi soir, au Fort Rouge, dans le but d'amener le gouvernement local et la ville Winnipeg à défendre l'entrée des salles de pool aux mineurs audessous de dix-huit ans. On prétend avec raison que ces salles sont dangereuses pour la jeunesse.

—Il nous fait plaisir de noter que le couvent de Saint-Norbert, tenu par les Révérendes Sœurs Grises, vient de recevoir une médaille d'honneur qui lui est décernée par l'Exposition de Winnipeg pour ouvrages artistiques. C'est une distinction qui prouve une fois de plus l'excellence de nos maisons d'éducation même sur les sujets les plus variés de l'enseignement.

—MM. GERMAIN et Co., boulanger en gros et en détail, informent le public de St Boniface et de Norwood, qu'ils auront une voiture de livraison pour la fin de janvier avec le meilleur assortiment de pains de toute sorte, et, tous ceu désirant essayer notre spécialité de pains français sont cordialement sollicités d'envoyer leurs noms et adresses à 253, rue Ellen, Winnipeg, ou par Téléphone, No 2327.

—Les marchands de charbon et de bois, à Brandon, se plaignent que les autorités municipales ont fait trop de zèle pendant la récente disette de combustible. Suivant eux la ville a acheté, partout, une grande quantité de bois et de charbon qui a été vendue immédiatement, ce qui empêche les marchands d'écouler maintenant leur propre combustible.

—Le petit sleigh qui a été raffié au magasin de M. Cross, a été gagné par M. Joseph Riollan.

—L'assemblée que nous avions annoncé mercredi pour le Club de Raquettes, le *Voyageur* a été remise à demain soir, jeudi, à la salle Jacques, club libéral. Les anciens membres et généralement ceux qui aiment à faire de la raquette sont invités à s'y trouver, de manière à réorganiser le club.

—A Saint Boniface, le 17 décembre, M. Ed. C. Chaussé, ouvrira son étude de photographie, dans la nouvelle bâtisse, en face de l'hôtel-de-ville; portrait valant de $2.00 la douzaine en montant et pour quelques jours seulement; pour les fêtes de Noël et du jour de l'An.

6 portraits coloriés $2.00
6 " ½ " 1.50

N'oubliez pas la date et venez en foule profiter de cette offre libérale, et amenez aussi vos *bébés*, mesdames. Ouvrage garantie.

Un Reveillon pendant la guerre

Suite de la 1ère page

tement afin de railler sa compagnie, la tête haute, il eut à peine le temps de crier d'une voix de tonnerre: "Aux tranchées!..." Ce fut son dernier ordre. Il tournoya et s'abattit: un éclat l'avait frappé à la tempe.

On courut le relever. Etendu dans sa capote bleue, sur la neige blanche, avec une auréole rouge de sang, on eût dit que le drapeau tricolore lui servait de linceul, et jamais ce brave ne m'avait paru si grand.

Voilà ce que nous nous rappelions un soir, à la fin du dîner. Lestrange et moi, cédant à l'excusable manie des anciens camarades de régiment, qui éprouvent un plaisir toujours neuf à se raconter mutuellement leurs communes campagnes, comme si, là-dessus, ils avaient quelquechose à s'apprendre. La cérémonie traditionnelle célébrée en décembre, pour l'anniversaire des combats d'Avron, avait tout naturellement provoqué ce retour vers un passé déjà lointain.

—Te souviens-tu du fameux réveillon sur le plateau? Dis-moi, soldat, dis moi, te souviens-tu?...

Quand nous eûmes épuisé ce chapitre, je ne sais comment cela se fit,—car nous ne nous étions pas concertés,— tout à coup nos verres s'entre-choquèrent comme s'étaient entre-choqués les quarts de fer-blanc, il y avait tant d'années, dans cette inoubliable nuit de Noël, et nous portâmes ensemble le même toast:

—A la santé du capitaine!

Mais personne ne répondit:

—A la vôtre! A la 8e du 6!

...Et nous restâmes silencieux et graves, ayant conscience, sans avoir besoin de nous le dire, que notre acte n'avait rien d'absurde.

Boire à la santé d'un mort, n'est-ce pas parfois une façon de rendre hommage à des idées et à des sentiments qui ne meurent pas?

EDMOND FRANK.

Chronique de la Province

VEGREVILLE, ALTA.

Dimanche 16 décembre avait lieu a Vègreville, Alta, la bénédiction d'une nouvelle église, par Sa Grandeur Mgr Legal, évêque de St. Albert, accompagnée des RR. PP. Simonin, de St Paul des Métis, Leclinche, du Lac Labiche, Shmid du Lac Croche, Sask, et des PP. Garnier et Bernier de Vègreville.

La nouvelle église solidement assise sur une fondation de pierre, mesure 80x36, la flèche du clocher a 80 pieds de haut. Le coût de l'église est de $3.700 pour le présent. Une souscription faite au commencement de la construction, c'est-à-dire il y a 6 semaimes est montée à la jolie somme de $1250.

Un autre événement très important surtout pour l'avenir de l'enseignement religieux dans la nouvelle paroisse, à été l'arrivée, deux jours auparavant des Sœurs "Filles de la Providence" qui doivent ouvrir un couvent pensionnat dès le mois de janvier.

Une école séparée a été aussi obtenue dans la ville. Les classes se feront au couvent.

Nous espérons que les mêmes sœurs se chargeront plus tard de le direction de l'hôpital général, qui sera construit aussitôt que les ressources le permettront sur un terrain donné gratuitement par la ville à cette effet.

P. A. B.

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

Allan Line, Montreal à Liverpool.
Virginian .... 2 Août
Tunisian. .... 9 Août
Dominion Line, Montreal à Liverpool.
Kensington .... 4 Août
Ottawa .... 11 Août
Can. P. Ry Liner, Montreal à Liverpool.
Lake Champlain .... 4 Août
Empress of Ireland .... 9 Août
White Star Line, New-York à Liverpool.
Baltic .... 1er Août
Majestic .... 8 Août
White Star Line, Boston à Liverpool.
Arabic .... 2 Août
Republic .... 16 Août
Cunard Line, New-York à Liverpool.
Lucania .... 4 Août
Umbria .... 11 Août
Cunard Line, Boston à Liverpool.
Ivernia .... 7 Août
Saxonia .... 21 Août
French Line, New-York à Havre.
La Lorraine .... 2 Août
La Goscoigne .... 9 Août
American Line, New York à Southampton.
St. Louis .... 4 Août
Philadelphia .... 11 Août
Red Star Line, New-York à Antwerp.
Finland .... 4 Août
Zeeland .... 11 Août
Athlantic Transport Co., New-York à London.
Minnetonka .... 4 Août
Mesaba .... 11 Août
North German Lloyd Line, New-York à Bremen.
Princess Alice .... 2 Août
Kaiser Wilhelm Der Grosse .... 7 Août
Hamburg American, New-York à Hamburg
Amerika .... 2 Août
Pretoria .... 4 Août

Billets pour les bateaux à vapeur vendus pour et de toutes les parties du mond service direct au Havre, Boulogne-Sur-M Anverps et autres points sur le contine Pour plus d informations s'adresser à,

W. P. F. CUMMINGS,
G S S A.
Chambre 107, C. P. R. Depot.
Tel. 761 762. Winnipeg Man

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte etendant le temps pour le commencement et le complement de la ligne ou lignes de chemins de fer, et les extensions et reseaux de la dite ligne ou lignes autorisés par le chapitre 45, des statuts du Canada, 1902; chapitre 91, 1903 et chapitre 68 de 1905, et en addition et ci-haut mentionné, pouvoir sera demandé pour permettre au "Canada Central Railway Company" de faire des arrangements et contrats sous la section 281 et suivantes de l'acte des chemins de fer, 1903, avec une ou plusieurs, ou toutes les compagnies suivantes; —The Manitoulin and North Shore Railway Company; Pacific and Atlantic Railway Company; The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company; The International Transit Company; The Canadian Pacific Railway Company; The Canadian Northern Railway Company; The Canadian Northern Ontario Railway Company; The Grand Trunk Railway Company et The Grand Trunk Pacific Railway Company.

H. C HAMILTON, Toronto,
Pour les requerants.

Daté à Toronto, Nov. 1er 1906.

ON DEMANDE de confiance une personne pour passer l'hiver, peu de chose a faire. Pour condition s'adresser verbalement a Max. Guillaut, lot 41 St. Charles.

A LOUER

RUE DESCHAMBAULT, Maison moderne.

RUE MARION, coin de la rue Taché Maison pour magasin. épicerie ou boucherie. S'adresser à DE LA GICLAIS & CO. 289 Rue Garry Winnipeg.

Tenders for Poles

Sealed Tenders addressed to the undersigned and marked "Tenders for Telephone Poles" will be received up to noon on Tuesday the 15th day of January 1907 for a supply of cedar telephones poles as follows,—

5000 poles...30 feet...6 inch top diameter
45000 poles...25 feet...5 inch top diameter

Poles are to be supplied in quantities of not less than 10,000 per month, delivery commencing 1st April A. D. 1907.

Tenderers to state price F. O. B. cars at point of shipment.

Further particulars, conditions etc. can be obtained by applying at the office of the Deputy Minister of Public Works, Parliament Buildings.

A marked cheque for at least 10 per cent of the amount of tenders must accompany the same, which will be forfeited to the government of Manitoba in case the successful tenderer refuses or neglects to enter into contract in accordance therewith, or when entered into fails to carry out the provisions thereof.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

R. ROGERS,
Minister of Public Works

Winnipeg, 24th December 1907.

AVIS

AVIS est par les présentes données qu'application sera faite à la prochaine session du parlement du Canada pour un acte amendant le Chapitre 55 des Statuts du Canada de 1905 en ajoutant les mots "Annuity Company of Canada peut émaner des contrats d'assurance sur la vie avec n'importe quelle personne ou personnes individuellement ou collectivement et peut accorder des donations et en général s'occuper d'assurance sur la vie dans toutes ses formes et ses branches.

G. J. LOVELL,
Winnipeg.
Pour les pétitionnaires.

Daté à Winnipeg le 12 novembre, 1906.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte incorporant une compagnie sous le nom de "The Manitoba Radial company." avec pouvoir de construire à Guiner, maintenir et opérer une ligne ou des lignes de chemins de fer, avec vapeur, électricité, gazoline ou autres sortes de forces motrices, pour le transport de passagers et de fret d'un point ou de points à, ou près de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, à l'ouest ou au nord allant à un point, auprès du lac Manitoba et de construire, équiper, maintenir et opérer des branches et tous les ponts nécessaires, chemins, routes et pontons, et de construire, équiper et maintenir des hôtels, parcs, théâtres et autres places d'amusements, e, de construire des lignes de téléphones en connection avec le dit chemin de fer et ses branches, et de transmettre des messages pour des buts commerciaux et de charger des taxes et de produire de l'électricité pour la subvention de la lumière, de la chaleur et le pouvoir, et de faire des arrangements avec n'importe quelle compagnie électrique ou de pouvoir, afin d'obtenir la transmission de l'électricité et d'aquérir et tenir du stock dans d'autres compagnies et d'acquérir et developper des pouvoirs d'eau afin de produire de l'électricité; de vendre et distribuer icelles, et d'exproprier, acheter, tenir et vendre du terrain pour la compagnie et pour autres buts, et de prélever et collecter des taxes de toutes personnes se servant de ces chemins de fer et réseaux et pour tout fret sur ces dits chemins de fer et reseaux, et pour faire des connections et du traffic, et des arrangements avec des compagnies de chemins de fer, de bateaux ou autres, et de construire, maintenir et opérer le dit chemin de fer et ses réseaux, et le dit télégraphe, téléphone et pouvoir électrique le long et sur les rues et chemins de n'importe quelle municipalité, sujet aux règlements des dites municipalités; et acheter, prendre, louer et autrement acquérir la propriété, droit et franchise de n'importe quel autre compagnie ou compagnies, et de vendre ou louer à n'importe quelle autre compagnie ou compagnies, la propriété, droits et franchises de la compagnie et pour tous autres droits nécessaires, pouvoirs et privilèges à cet effet; et que tous les travaux ci-dessus mentionnés soient déclarés comme étant pour l'avantage général du Canada.

ARTHUR WAGNER,
Pour les requérants.

Daté à Winnipeg, ce 29,
Au jour d'Octobre 1906.

AVIS

Une application sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada par la compagnie du Canadian Northern Railway et le Grand Trunk Pacific Railway Company pour un acte ratifiant un arrangement entre les compagnies par rapport à un terminal conjoint à Winnipeg et autorisant les parties en questions d'opérer et de mettre en force les termes du cet arrangement, et donnant au Canadian Northern Railway Company les pouvoirs nécessaires pour émaner des garanties pour l'obtention des argents nécessaires aux dépenses du dit terminal.

Daté ce 8ième jour de novembre 1906.

Z. A. LASH,
1 Toronto, Street, Toronto.
Solicitor for The Canadian Northern Railway Co.

W. H. BIGGAR,
94 McGill Street, Montreal.
Solicitor for the Grand Trunk Pacific Railway Co.

AVIS

Nous avons plaisir à annoncer à nos clients que nous tiendrons desormais nos bureaux sur la

RUE GARRY, NO. 289

Juste en arrière du Free Press apres le 1er Novembre.

De La Giclais & Cie.
289 Rue Garry.

AVIS.

Avis est par les présents donnés que quand l'acte d'incorporation d'une compagnie sous le nom "the Manitoba Radial Railway Company" sera soumis au Parlement du Canada à sa presente session, demande sera faite du pouvoir d'étendre la ligne du chemin de fer proposée dans une direction nord, de Lundar vers un point, sur les bords des lacs Winnipeg, à ou près des côtes de la Baie d'Hudson, dans le district de Keewatin.

ARTHUR WAGNER,
Pour les requerants.

Daté à Winnipeg,
ce 18 jours de décembre 1906.

LE MANITOBA

LE PYS DES BONNES OCCSIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs. Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— CU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agsiculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se poposent de veni dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont

FEUILLETON DU MANITOBA.

REMORDS

NO 4

II

—Vous oubliez, ma mère, que Roland de Béor est mort à la Bastille, après y avoir vécu toute une vie.

—Roland de Béor était un meurtrier !

La duchesse se leva et, hautaine, elle conclut :

—Il ne me convient pas d'entendre davantage discuter mes décisions. Qu'il te suffise de n être pas responsable des conséquences qu'elles auront.

Elle le congédia du geste.

En se retirant, il maugréait de sourdes, mais significatives menaces.

Plus irrité que découragé de son inutile tentative, il revint à la charge, non plus, cette fois, auprès de sa mère, mais auprès de sa soeur, et renouvela devant elle ses instances.

Elle l'écouta avec affection, car elle avait pour lui une vive tendresse, quand il eut cessé de parler, hochant sa tête blonde :

—Tu veux l'impossible ! gémit-elle.

Le regard du rancunier jeune homme s'illumina de l'éclair fauve qui précédait ou suivait chez lui les violentes émotions.

—L'impossible ! Il est impossible à la descendante des Béor de renoncer à devenir marquise de Régé. En quel temps vivons-nous, juste Dieu !

Elle eut peur de lui, pourtant elle ne faiblit pas.

—Oui, renoncer à Venceslas m'est impossible... Je l'aime ..

Il éclata d'un rire fou et dit :

De force ou de gré tu y renonceras.

Elle regarda son frère en face, et sans peur ni réticence, elle s'écria :

—Jamais !

Il bondit puis se maitrisant :

—Tu ne sais ce que tu dis.

—Mon cœur le sait. J'aime Venceslas, je l'aime, le cœur ne se trompe pas. S'il fallait, ajouta-t-elle en prenant un air câlin et en posant ses petites mains sur l'épaule de Michel, que mon mariage avec Venceslas n'eût pas lieu, maintenant que je me suis habituée à la pensée qu'il se ferait... je crois que...

Elle s'interrompit pour mieux être comprise.

—Je crois que j'en tomberais malade de chagrin.

Elle s'interrompit encore et pesant davantage sur chacune de ses paroles :

—Et que de cette maladie, je mourrais.

Il tressaillit.

—Et si tu épouse le comte de Régé, ce n'est pas toi qui mourras, ce sera moi, voilà tout.

Elle lui jeta ses bras autour du cou.

—Michel !

Il se détourna.

—Laisse-moi.

Elle se défendit et s'attachant à lui :

—Michel ! répéta-t-elle, mon frère, mon bon frère ! ne parle pas ainsi!

Cette fois il la repoussa avec tant de force qu'il lui fit lâcher prise.

—Laisse-moi et fais ce que tu veux... sache seulement, lui cria-t-il, au moment de la quitter, que ce mariage, s'il a jamais lieu, nous portera malheur à tous.

Inès resta une partie de la journée sous la mauvaise impression de cette prophétie. Cependant, peu à peu, l'angoisse qui lui serrait le cœur se dissipa et elle reprit sa sérénité, si bien que quand la fête sonna, elle n'y pensait plus et, sans l'absence de Michel, qui protesta ainsi une dernière fois contre l'acte qu'on allait accomplir, elle eût été entièrement heureuse.

Venceslas était un grand garçon d'une vingtaine d'années, au teint frais et aux cheveux blonds.

Les qualités de son âme valaient les avantages de sa personne. Il méritait le sentiment qu'il inspirait.

Lorsqu'il fut officiellement le fiancé d'Inès, il envoya régulièrement chaque matin au château de Béor, un superbe bouquet à l'adresse de la jeune fille et ne manqua pas une seule après-midi de venir faire sa visite à la duchesse qui souvent le retenait à dîner.

Il arriva même une fois qu'elle lui proposa de les accompagner dans une promenade en barque, qu'elle avait projeté avec deux de ses hôtes. Il lui était d'autant plus facile de se procurer cette distraction, que le bras d'un fleuve voisin traversait sa propriété.

Bien entendu, Venceslas accepta la proposition et, comme justement le marquis venait faire visite à la duchesse au moment où l'on sortait de la maison pour se rendre à la rivière, elle l'invita à venir partager la promenade. Il ne résista pas et suivit les promeneurs.

Une place était resté libre dans la barque auprès d'Inès. On la lui offrit.

Il s'y assit.

Venceslas avait pour mission de ramer et il s'en acquittait avec un véritable zèle.

Pendant qu'on s'extasiait sur les beautés pittoresques des bords de la rivière, que le père et le fils voyaient pour la première fois, on se trouva distraitement amené par le courant à un endroit réputé profond et dangereux.

—Tenez, dit tout à coup Inès en se levant brusquement et en saisissant une des rames qu'elle plongea dans l'eau, voyez il n'y a pas de fond !

Le choc imprima une oscillation à la légère nacelle. La duchesse prise de peur et croyant qu'Inès courait des dangers, se porta imprudemment de son côté.

L'embarcation, sous ce double poids, eut plus d'une oscillation et chavira.

Les deux personnes, que Mme de Béor avait conviées à cette partie, effrayées à leur tour, se rapprochèrent de la mère et de la fille et, avant que le marquis et Venceslas aient eu le temps de les retenir à leur place, le bateau tourna sur lui-même et s'engouffra dans l'abîme.

Les deux hommes savaient nager. Venceslas saisit Inès, qu'il trouva la première à sa portée, et la ramena la première sur la rive, pendant que le marquis opérait le sauvetage de la duchesse. Par malheur celle-ci avait conservé sa pleine connaissance et, ne s'abusant pas sur l'immensité du péril, elle se cramponna au bras du marquis et paralysa ses efforts.

Il essaya de se dégager et oubliant toute question d'étiquette, il lui frappa la main d'un si violent coup de poing que les doigts la pauvre femme se détendirent.

Libre de ses mouvements, il en profita de l'étourdir en lui plongeant la tête sous l'eau, jusqu'à ce qu'elle eut perdu connaissance. Quelque cruelle que fut la mesure qu'il prenait, elle était rendue obligatoire sous peine de périr.

Lorsqu'il n'eut plus rien à craindre, il reprit sa course à petites brasses, parce qu'il commençait à être fatigué et qu'il ne pouvait nager que d'un bras, puisqu'il soutenait sa compagne de l'autre.

Encore quelques minutes et il allait atteindre la rive, mais la fatalité s'en mêlant, il s'embrouilla les pieds dans les herbes apportées par le courant.

Cet obstacle qu'il eût facilement surmonté en tout autre temps, l'affolá. Il s'épuisa en vain en tentatives et acheva de s'affaiblir. Une crampe lui raidit les jambes, il se débattit encore dans une dernière lutte, puis il disparut avec la duchesse rejoignant au fond de l'eau, les deux autres victimes.

Inès toujours évanouie, ne vit rien de ce drame, dont Venceslas suivait anxieusement les péripéties.

Quoique à bout de forces, il se jeta résolument au secours de son père et de Mme de Béor. Mais hélas ! il ne parvint qu'à ramener leurs cadavres.

Inès ne revint à elle que plusieurs heures après l'accident et ne connut qu'alors toute l'étendue de son malheur, dont Michel, dans son désespoir indigné, ne lui épargna pas l'entière révélation.

—Je disais bien, répéta-t-il en sanglotant, que notre réconciliation avec les Régé nous porterait malheur !

III

La double et terrible catastrophe ajourna la réalisation des projets de Venceslas et d'Inès. Tout au grand deuil qui les frappait, ni l'un ni l'autre ne songèrent pour le moment à unir leur destinée, et plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'une parole, y ayant trait, fût proférée entre eux.

Venceslas venait souvent à Béor, jamais Michel ne lui fit un accueil fraternel. On eut pu croire qu'en plus de ses griefs antérieurs il le rendait responsable du malheur arrivé à sa mère. Cependant il n'osait point lui défendre, ni lui fermer l'entrée de leur demeure. Mais il l'évitait et ne manquait pas de lui montrer son mauvais vouloir.

Inès en revanche, sensible au chagrin qu'il ressentait de la mort de son père et la comprenant d'autant mieux qu'elle était elle-même sous le coup d'une même douleur lui témoignait par tous les moyens en son pouvoir, la part qu'elle prenait à son chagrin. Jamais elle ne parlait de Venceslas à son frère. Ce silence de parti pris le trompa, il crut que, frappée par la mort de la duchesse et du marquis, elle avait renoncé à épouser le jeune homme. Aussi eut-il peine à la comprendre quand un jour qu'il venait de lui exprimer, dans un moment de tendresse, la joie qu'il éprouvait à la pensée de ne jamais se séparer d'elle, elle s'écria en le pressant dans ses bras :

—Partout nous vivrons ensemble, tu me suivras à Régé jusqu'à ce qu'une compagne digne de toi ait pris ici la place occupée jadis par notre mère.

Michel regarda sa soeur avec surprise.

—Que veux-tu dire?

Elle s'expliqua.

—Je redoute pour toi l'isolement...

Il l'interrompit.

—...Ne peuples-tu pas ma solitude.

Elle secoua la tête.

—Tant que je serai près de toi... Elle ajouta :

—...Mais combien de temps y serai-je encore ?

—Indéfiniment, répondit Michel d'une voix sourde, comme s'il voulait l'avertir du danger qu'il y aurait à le contrecarrer sur cette redoutable question.

Elle ne devina pas et répliqua sans détour.

—Non, je n'y serai pas toujours, je n'y serai pas même longtemps, mais tu me suivras à Régé.

(A suivre)